

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 20 octobre 2025 au 24 octobre 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 20 octobre 2025 au 24 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 43.900 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
20/10/2025	1.245	77,26	77,00	77,45	96.190	CEUX
20/10/2025	508	77,33	77,10	77,45	39.282	TQEX
20/10/2025	3.661	77,24	77,00	77,45	282.771	XBRU
21/10/2025	1.838	77,68	77,50	77,85	142.777	CEUX
21/10/2025	1.102	77,58	77,40	77,75	85.497	TQEX
21/10/2025	2.759	77,66	77,35	77,85	214.250	XBRU
22/10/2025	1.551	77,85	77,75	77,95	120.752	CEUX
22/10/2025	796	77,83	77,45	77,95	61.956	TQEX
22/10/2025	4.326	77,76	<i>77,</i> 50	77,90	336.379	XBRU
23/10/2025	4.363	77,89	77,60	78,00	339.837	CEUX
23/10/2025	1.561	77,79	77,60	78,00	121.435	TQEX
23/10/2025	10.912	77,90	77,60	78,00	850.000	XBRU
24/10/2025	1.452	78,48	77,90	78,55	113.946	CEUX
24/10/2025	1.495	78,33	<i>77,</i> 95	78,55	117.107	TQEX
24/10/2025	6.331	78,25	77,80	78,55	495.381	XBRU
Total	43.900	77,85			3.417.561	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 20 octobre 2025 au 24 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 24 octobre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.573.139 actions GBL représentatives de 8,7 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 13,7 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier Tél: +32 2 289 17 72 xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs Tél: +32 2 289 17 64 adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

 $^{^1\} cf.\ \underline{https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres}$

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation